INFOS DIVERSES :

RECENSEMENT EN VUE DE LA JDC : Les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin des 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

MISE EN SERVICE DE LA BOITE A LIVRES – « Square » Mme de Sévigné
Vous pouvez vous servir en livres et en déposer **SI** et seulement **SI** vous constatez qu'il y a suffisamment de place. Ne rien déposer au pied de la boite – *D'AVANCE MERCI et BONNE LECTURE à Tous*

MAIRIE : Vous pouvez suivre les infos sur la page FACEBOOK : Mairie La Trinité-Porhoët et maintenant sur INSTAGRAM : mairie.trinite.porhoet

REGLEMENTATION FEU : Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers des particuliers (tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes, …) est interdit toute l'année dans tout le département.

REGLEMENTATION BRUIT : Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

AIDE AU TRICOT : Une personne de la commune recherche quelqu'un pour l'aider en tricot. Si vous êtes disposé à apporter cette aide, contacter la mairie.

FRELON ASIATIQUE : Nous vous invitons à mettre en place des pièges à proximité des arbustes en fleurs, afin de capturer un maximum de reines avant qu'elles ne commencent à pondre leurs œufs. Un piège simple peut être réalisé à partir d'une bouteille en plastique coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers et fixée par 2 agrafes pour faire entonnoir. Au fond, versez bière, vin blanc ou rouge et sirop de fraise.

SAUR : Une agence SAUR vient d'ouvrir à Ploërmel, 5 rue Fernand Forest (derrière la concession Citroën). Pour bénéficier d'un accueil physique plutôt que dématérialisé pour tous vos soucis de distribution et facturation d'eau. Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Rédaction – Diffusion : MAIRIE – Michel PHILIPPE, Maire – 56490 LA TRINITE-PORHOET Tél 02 97 93 92 00.
mairie.trinite.porh@wanadoo.fr *www.la-trinite-porhoet.bzh*

La Trinité-Porhoët

BULLETIN D'INFORMATIONS

N° 123 – JUIN 2022

ELECTIONS LEGISLATIVES :

Dimanche 12 et 19 juin

Bureau de vote : Contrairement à l'adresse du bureau de vote figurant sur votre carte électorale, le bureau de vote se trouvera exceptionnellement à la Mairie, dans les locaux de l'ancien Office de Tourisme, face au Crédit Agricole.

Les RDV de ce mois de Juin :

Samedi 4 juin : Loto de l'ESAP Foot à la salle Polyvalente.
Mardi 7 juin : Repas à emporter organisé par l'APEL du collège Sainte Anne – curry de volaille au prix de 7€ (à venir chercher au collège entre 18h et 20h).
Samedi 11 juin : Fête de la Sainte Trinité. A 12h, ouverture du Pardon. Puis, l'association « La Trinité s'amuse » organise sur la place Saint Yves un repas animé sous chapiteau : menu adulte à 8€ (jambon grillé, pommes de terre, ratatouille, sauce charcutière, grillé aux pommes, café), menu enfant à 4€ (petit jambon grillé, chips, crêpe fourrée, jus de fruits). Animations, manèges, magicien-sculpteur de ballons, représentations de danses. A 21h, grand'messe, procession et fouée.

Dimanche 12 juin : Après la messe solennelle à 11h, repas paroissial à 12h30 à la salle Polyvalente.
Mercredi 22 juin : A 16h30, inauguration du jardin comestible à l'accueil de loisirs
Samedi 25 juin : Kermesse de l'école Saint Joseph à la salle Polyvalente. A 14h, accueil, à 14h30, spectacle des enfants, à 15h, kermesse, à 18h, tombola, à 18h30, restauration rapide. Pêche à la ligne, mini-ferme, structure gonflable, …

Notez déjà ce RDV en juillet :

Mardi 5 juillet : 1er spectacle de la saison culturelle d'été proposé par Ploërmel Communauté, sur le site de la Peupleraie, à 21h. Spectacle du Duo Kilombo intitulé « Etranges Etrangers »

CONSEIL MUNICIPAL : Le vendredi 10 juin, à 20h30, en mairie.

PLAN LOCAL D'URBANISME : Une affiche présentant son but, ses enjeux et les étapes de son élaboration est visible dans le hall de la mairie. N'hésitez pas à venir en prendre connaissance.

MAIRIE – FERMETURE : En raison d'une réunion, la mairie sera exceptionnellement fermée le jeudi 23 juin.

LES SERVICES DE SANTE, SOINS :

• Cabinet Médical du DR FERRER : 12 place du Martray – TEL 02 97 70 08 13
Sur RDV le lundi de 9H30 à 19h, le mardi de 9H30 à 13h au cabinet, de 14h à 18h à domicile, le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 9H30 à 15h, Consultations libres le samedi de 9H30 à 12h30 (semaines paires uniquement)
• Centre de soins : ZA La Garaudière – TEL 02 97 93 91 38
• Pharmacie GUILLARD : 29 rue Pifosset - TEL : 02 97 93 90 74
• Taxis du PORHOET : 4 Rue de Loudéac - 7j/7, 24h/24 - TEL 02 97 93 80 91
• Kiné LM COUETIL : 21 Rue Madame de Sévigné - TEL : 02 97 93 97 44
• Naturopathe S. HONORE : 12 Rue du Point du Jour – TEL : 06 67 37 06 11

Service de garde :
Médecin : Appelez le 02.97.68.42.42. la nuit, les fins de semaines et les jours fériés. Pour urgences UNIQUEMENT, faites le 15 ou le 18.
Pharmacie de garde la plus proche : composez le 32 37

ADMR : Pour contacter le bureau à Mohon, appeler le 02.97.93.98.81.

AUTRES SERVICES :

Gendarmerie : le « 17 » est réservé aux cas d'urgence

RIV à la demande : Les habitants de La Trinité-Porhoët peuvent utiliser le réseau de bus RIV à la demande les mercredis, vendredis et samedis. Pour ce faire, il suffit de réserver son trajet la veille avant 16h au 02.97.93.30.70.

BIBLIOTHEQUE : Permanences tous les mercredis et samedis de 14h30 à 16h. Tél : 02.97.93.98.44. email : bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE : **Horaires** : Accès libre le mercredi de 15h30 à 18h et le vendredi de 14h à 15h30. Tél : 02.97.73.58.46.

DU COTE DES COMMERCANTS :

MARCHE HEBDOMADAIRE : Chaque mardi, à partir de 16h30, Place de la Mairie : Amanda « Pies anglais », Caravrac (vente de pains, œufs bio, produits secs, ...), vente de saucissons, Dily Noisette, Pouic Pouic BZH (rôtisserie), ventes de fruits et légumes… ***Absence de Vanessa de CrocCraqCrêpes jusqu'en juillet (bébé oblige !)***

LE FOURNIL DU PORHOËT : Services proposés : boulangerie, pâtisserie, rôtisserie, alimentation générale, fruits et légumes, le samedi vente de pizzas. **Fermé le lundi -** Tél : 02.56.61.11.44.

BAR –RESTAURANT LE MARC 'H TRAY : Tél 02 97 22 27 76
Horaires : Lundi fermé, Mardi, Mercredi, Jeudi 07h-21h, Vendredi 07h-23h, Samedi 08h-23h, Dimanche 09h-13h et 17h-23h.

BROCANTE – ANTIQUITES – DECORATION : Daniel BASCHENIS, TI GWENN ANTIK, 2 rue Saint Yves, 56490 – La Trinité-Porhoët. Tél : 0603715481. mail : danidesaintjo@hotmail.fr ou tigwennantik@gmail.com

FLEUR DE LOTUS : Mme Elizabeth McCabe, installée à la Génardière, vous propose soins de massage, soins esthétiques, hypnothérapie et acupuncture. Infos au 06 83 59 92 66 ou 02 97 93 90 23.

ELIZABETH COIFFURE : 6 rue Madame de Sévigné - TEL 02 97 93 96 27
Sur RDV, Ouvert du mardi au samedi

TRANSPORTS SCOLAIRES : Pour l'année 2022-2023, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo ouvrira à compter de la fin mai. Cette inscription se déroulera en ligne à l'adresse : https://breizhgo.bzh/transports-scolaires/morbihan La date limite d'inscription est fixée au 18 juillet 2022. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée.

ECOLE SAINT JOSEPH : Pour une inscription pour la prochaine année scolaire, vous pouvez contacter la directrice, Mme LEROY au 02.97.93.90.71.

COLLEGE SAINTE ANNE : Pour une inscription pour l'année scolaire 2022-2023, vous pouvez contacter la directrice, Mme GUILLAUME, au 02.97.93.92.20.

ACCUEIL DE LOISIRS : Il propose des activités pour les 3-12 ans. Il sera ouvert cet été du 8 juillet au 31 août. Inscriptions à partir du 9 juin. Infos et renseignements au 02.97.93.91.90. ou par mail accueil-loisirs.porhoet@ploermelcommunaute.bzh

APA – AIDE AUX AIDANTS : Le Département a décidé de mettre en œuvre un dispositif renforcé d'aide au répit. Désormais, chaque usager bénéficiaire de l'APA pour lequel l'évaluation par les services du Conseil Départemental aura démontré la présence d'un proche aidant, pourra bénéficier d'une enveloppe annuelle de 7500 € dédiée au financement des solutions de répit. Plaquettes disponibles en mairie.